Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin
dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de
Charlevoix

6211-24-052

NATION
huronne-wendat

Bureau du
Nionwentsïo

Wendake, le 7 mars 2012

Transmission par courriel : eole-dumoulin@bape.gouv.qc.ca

Monsieur Joseph Zayed, président
Commission d'enquête publique du projet de parc éolien de
Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix
Bureau d'audience publique sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Étude d'impact complémentaire du projet éolien Rivière-du-Moulin
N.D. 56.33.1

Monsieur Zayed,

La présente concerne le projet éolien de Rivière-du-Moulin et fait suite à l'obligation du Gouvernement du Québec de consulter la Nation huronne-wendat lorsqu'il y a modification ou adoption d'un projet de loi, de règlement ou de politique, de même en ce qui concerne les projets de planification, d'aménagement, de développement et d'émission de baux sur le territoire ou l'adoption de toute autre mesure susceptible d'avoir des effets sur nos droits et intérêts, et ce, tout au long du processus concerné. Cette obligation découle notamment des jugements de la Cour suprême, tel que Haïda, Taku River et Mikisew.

Lors de l'analyse de l'étude d'impact du projet éolien, reçu le 13 juillet 2011, le Bureau du Nionwentsïo avait été très surpris de constater la quasi absence de place accordée à notre Nation dans le cadre de cette démarche d'évaluation. Dans cette étude, il n'est aucunement question des impacts du projet à l'endroit des activités coutumières que les gens de notre Nation pratiquent actuellement à l'intérieur de l'aire concernée. De plus, aucun membre de notre Nation n'avait été rencontré pour faire l'objet d'une collecte de données au sujet des nombreuses activités de chasse, de pêche, de piégeage et de récolte de végétaux que nos membres exercent en ces lieux.

Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le promoteur du projet et nous avons mutuellement conclu que la Nation huronne-wendat avait été oubliée dans l'évaluation des impacts du projet éolien. Le promoteur s'est donc engagé financièrement dans l'élaboration d'une étude d'impact complémentaire qui est actuellement réalisée par le Bureau du Nionwentsïo.

255, Place Chef Michel-Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0 Canada
Téléphone : (418) 843-3767 Télécopieur : (418) 842-1108
Sans frais : 1-877-712-3767

À cet effet, des rencontres ont eu lieu avec les membres de notre Nation et se poursuivent dans le but de caractériser le territoire à l'étude. Lorsque notre étude d'impact complémentaire sera terminée, la Nation huronne-wendat la rendra disponible dans le cadre des travaux du présent projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix. S'il le juge opportun, le BAPE peut communiquer avec le Bureau du Nionwentsïo pour obtenir des résultats préliminaires essentiels à ses analyses.

Nous vous prions d'agréer, monsieur Zayed, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Louis Lesage, Bio. Ph.D.
Directeur par intérim du Bureau du Nionwentsïo

c.c. M. Konrad Sioui, Grand Chef
3 chefs délégués
Me Simon Picard
Hutchins Legal
M. Alex Couture, EDF EN Canada